

**Département du Doubs  
Direction des Routes, des Infrastructures et des Transports  
Service Territorial d'Aménagement de MONTBELIARD  
Commune de PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS**

**Arrêté n° STAM / 24 / 275**

**ARRETE DE POLICE PORTANT  
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION**

**Route Départementale 73,  
située en agglomération,  
commune de PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS,**

**LA PRESIDENTE DU DEPARTEMENT DU DOUBS,  
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS,**

- VU** la demande de ROGER MARTIN en date du 27/09/2024,
- VU** le code de la route, notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-25 à R411-28, R411-21-1,
- VU** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1111-1 à L1111-7, L3221-4,
- VU** le code de la voirie routière, notamment les articles L131-3, L131-7,
- VU** l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,
- VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par les arrêtés interministériels des 05 et 06 novembre 1992,
- VU** l'arrêté de la Présidente du Conseil départemental n° 52161 du 01/07/2021 portant délégation de signature,
- VU** l'avis favorable de la gendarmerie de PONT DE ROIDE en date du 17/10/2024,
- VU** l'avis réputé favorable du service des Transports Régionaux,
- VU** l'avis réputé favorable du service des Transports Moventis,
- VU** l'avis réputé favorable de Pays de Montbéliard Agglomération,
- VU** l'avis favorable de la commune de NOIREFONTAINE en date du 18/10/2024,
- VU** l'avis réputé favorable de la commune de MONTÉCHEROUX,
- VU** l'avis réputé favorable de la commune de PIERREFONTAINE-LÈS-BLAMONT,

- VU** l'avis favorable de la commune d'AUTECHAUX-ROIDE en date du 17/10/2024,
- VU** l'avis favorable de la commune de BOURGUIGNON en date du 17/10/2024,
- VU** l'avis favorable de la commune de MATHAY en date du 16/10/2024,
- VU** l'avis réputé favorable de la commune de MANDEURE,
- VU** l'avis réputé favorable de la commune de VALENTIGNEY,
- VU** l'avis favorable de la commune de SELONCOURT en date du 22/10/2024,
- VU** l'avis favorable de la commune de BONDEVAL en date du 18/10/2024,

**CONSIDERANT que pour permettre la réalisation d'un aménagement de sécurité en toute sécurité, il y a lieu d'interdire la circulation**

## **ARRÊTENT**

### **ARTICLE 1**

La circulation sera interdite à tous les véhicules, dans les deux sens de circulation, sur la **RD 73, du PR 25+155 au PR 25+265**, sur le territoire de la commune de **PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS**,

**1 jours dans la période du 30/10/2024 au 31/10/2024.**

### **ARTICLE 2**

La déviation sera assurée pour tous les véhicules par l'itinéraire suivant et selon le plan joint :

#### Itinéraire 1 :

RD73 PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS Rue du Général Herr ⇔ RD437 Rue de saint-Hippolyte, NOIREFONTAINE Rue des Pessottes ⇔ RD36e2 Rue des Herbiers, MONTECHEROUX Grande Rue ⇔ RD121 Rue du Lomont, PIERREFONTAINE-LES-BLAMONT Rue du Lomont ⇔ RD73 Rue de la Ribe, BLAMONT, AUTECHAUX-ROIDE Grande Rue, PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS Rue d'Helvétie, Rue du Général Herr.

#### Itinéraire 2 :

RD73 PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS Rue d'Helvétie, Rue du Général Herr ⇔ RD437 Place du Général De Gaulle, Rue du Montbéliard, Rue d'Alsace, BOURGUIGNON Rue des Forges, Rue de la Plaine, MATHAY Avenue Charles De Gaulle, Grande Rue, Rue de l'Europe, Rue du Pont, MANDEURE Rue du Pont, Rue de Beaulieu, Rue du 17 Novembre, VALENTIGNEY Rue de Beaulieu ⇔ RD38e2 ⇔ RD35 SELONCOURT Rue Côté, BONDEVAL Grande Rue, ROCHES-LES-BLAMONT ⇔ RD122, ECURCEY, AUTECHAUX-ROIDE Rue d'Hérimoncourt ⇔ RD 73 Grande Rue, PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS Rue d'Helvétie, Rue du Général Herr.

### **ARTICLE 3**

Cette interdiction s'applique aux riverains.

### **ARTICLE 4**

Cette interdiction s'applique aux véhicules de secours en transit.

### **ARTICLE 5**

La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée les 05 et 06 novembre 1992.

Elle sera mise en place par les services d'exploitation du Département du Doubs.

### **ARTICLE 6**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbaux des personnels de Police et de Gendarmerie ainsi que par des agents assermentés de l'Administration et des Collectivités locales et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

### **ARTICLE 7**

Le présent arrêté sera affiché en mairie et aux extrémités des routes barrées.

### **ARTICLE 8**

- Monsieur le Chef du Service Territorial d'Aménagement de MONTBELIARD – 9, rue du Caporal Peugeot – 25200 MONTBELIARD,
- Monsieur le Directeur des Routes, des Infrastructures et des Transports – Service Central d'Ingénierie Routière – 7, avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON,
- Monsieur le maire de la commune de PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS,
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Doubs – 24, rue des Justices 25000 BESANCON,
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de PONT DE ROIDE - 28 rue des Bouleaux - 25150 PONT DE ROIDE,
- ROGER MARTIN - 745 Avenue René Jacot - 25460 Etupes,

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à :

- Monsieur le Président de Pays de Montbéliard Agglomération,
- Mesdames et Messieurs les maires des communes de NOIREFONTAINE, MONTÉCHEROUX, PIERREFONTAINE-LÈS-BLAMONT, AUTECHAUX-ROIDE, BOURGUIGNON, MATHAY, MANDEURE, VALENTIGNEY, SELONCOURT, BONDEVAL, ÉCURCEY, BLAMONT, ROCHES-LÈS-BLAMONT,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- Monsieur le Directeur du Service Mobilité BFC – Unité Territoriale du Doubs,
- Etat-Major de Zone de Défense de METZ – Bureau Mouvement,
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires – Service CSR/SRTIC – Transports exceptionnels.

A PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS, le

Le Maire



À MONTBELIARD, le 29 OCT. 2024

Pour la Présidente du Département du Doubs,  
Le Chef du service territorial d'aménagement,

Ahmed KHEDIM

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned above the name "Ahmed KHEDIM".

DEVIATION RD73 PR25+155 à 25+265 – Pont de Roide Vermondans

### Aménagement de sécurité.

- Fermeture 1 jour de 08h00 à 18h00 sur la période du 30/10/2024 au 31/10/2024
- Déviation  Zone barrée 

